VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato — J. L. Onorato — J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Co.—No 84,514, Cour Civile de District, Division D.

Vente de Recveur de l'Usine de la Southern Fiber Co., à l'Encan, MARDI, le 9 Juin 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company, dossier No 84,514, ledit ordre daté et signé le 22 avril 1908 et adressé à J. L. Onorato encanteur, en et pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente à l'enchère publique, MARDI, le 9 juin 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

La manufacture ou usine et bâtisses et le terrain sur lequel ils sont situés, à savoir—Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi à environ quatre milles et demi au dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant trois et un demi acres de terre et mesurant, approximativement, quatre cent quatre vingt dix neuf pieds sur la ligne du droit passage du Texas & Pacific Railroad, le plus près du fleuve, commençant à un point huit cent quatre vingt cinq pieds de distance du chemin public de Beataria, et approximativement la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur, approximativement de trois cent cinq pieds aux pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une portion de terre autrefois appartenant à Prosper Tronard et Bernard Villar, d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Charles G. Rebentisch, notaire pour la paroisse d'Orléans, le 20 septembre 1905. Et un droit de passage pour opérer un tramway et un tuyau jusqu'à la rive du fleuve pour pouvoir transporter du frêt pour aller et venir, devant être situé sur le côté est de ladite "Southern Fiber Company" et passant à travers une manche le long de la ligne de la propriété maintenant louée à bail par Louis H. Marrero à la "Sarpy Oil and Transportation Company", aussi le droit de faire écouler à travers les canaux à l'arrière à travers la propriété de Louis Herman Marrero, tant que le canal sera maintenu dans un état qui ne doit pas gêner à la culture de la terre.

Ensemble avec toutes les machines, pompes bouilloire, outils, charbon matériel, approvisionnements, appareils, accessoires de tout genre et description de ladite manufacture y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec un droit de se servir des produits décrits et réclamés en les lettres de patente des Etats-Unis numéro 713,116, daté le 11 novembre 1902, conformément à et sujet aux conditions d'un contrat intitulé une "Licence et arrangement" fait entre la Fibre Board Company, la Southern Fiber Company et O. Tennant Lee, administrateur ou gardien, pour lui même et associé à la ville de Boston, Etat du Massachussetts, le 22 septembre 1905, et tout les autres droits appartenant à ladite Southern Fiber Company comme il est contenu dans ladite Licence et arrangement, lesquels propriété et droit complètement décrits et démontrés dans les inventaires supplémentaires et originaux, ici enregistrées, devant être vendu comme une manufacture complète et en gros. De cette vente la propriété décrite en détail en ledit inventaire comme suit, sont omis: un moteur à gasoline, 5 H. P., et une pompe 5 in., 15 barils de résine, un barril de savon, connu comme "Excelsior Cleanon" et le Fibre Board Manufacture, détaillé en ledit inventaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance devant être payée en parties égales représentées par des billets de l'acquéreur payable en un et deux ans, après la date faite à son propre ordre et par lui endossée, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère en les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1908 et payer les frais de notaire Wm Renaudin, pour le passage de l'acte de vente, lequel devant contenir toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité.

J. L. ONORATO, Encanteur,
et agents de propriétés foncières,
Bureau 318 rue Baronne.

P. A. Lelong Jr, A. W. Cooper, avocat pour le receveur.

8 mai—3 10 17 24 31—juin 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.—No 85,738.

SUCCESSION DE JAMES J. FRIGERIO.

Sites pour Bâtir dans le Troisième District,

Coin des Rues N. Claiborne et Français.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dossier No 85,738, dans l'affaire intitulée Succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908, et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI, le 18 juin 1908, la propriété foncière suivante, à savoir—

Deux certains lots et une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 539, borné par l'avenue N. Claiborne (autrefois la rue St Avid), Français, Nord Robertson (autrefois St Jean Baptiste) et l'avenue Champs Elysées, désigné par les lettres "E", "F" et "G" sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté à la Nouvelle Orléans, Lne, le 23 février 1907. Une copie imprimé sur papier bleu en ceci est annexé à un acte passé pardevant E. Grima, notaire, le 5 juillet 1907, les lots "E" et "F" sont contigua et mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Nord Claiborne, 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot "F" formant l'encoignure de l'avenue Nord Claiborne et la rue des Français, et ladite portion désignée par la lettre G sur ledit devis est composée de deux lots de terre, à savoir—Un lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue des Français et l'avenue Nord Claiborne, et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur la rue des Français, sur 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et un lot de terre commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Nord Robertson et Français, et mesurant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Nord Robertson, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèle, et est contigu au premier lot dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et payer pour tous les certificats et frais de l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire; 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication par

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
318 rue Baronne.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN DE CHOIX POUR BATIR,

Rue Harmonie, entre les rues Dryades et Rempart,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

A MIDI, JEUDI, LE 21 MAI 1908.

Succession de Henty Bowie et Henry Bowie, usuellement nommé Buster Bowie.—No 85,461, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, encanteurs, Bureau 806 rue Perdido, Ernest A. Carrère, encanteur — JEUDI, le 21 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 15 avril 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmony, Tolédano, Dryades et Rempart, étant une moitié du lot No 7 et mesurant trente pieds, six pouces de face sur la rue Harmony, sur quatre vingt quatorze pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Rempart, et quatre vingt treize pieds, quatre pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit; lesdits billets devant porter intérêt au taux de huit pour cent de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement, devant être garantis avec le lien de vendeur usuel et hypothèque et autres clauses de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Jno. B. Fisher, avocat.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 19 20 21

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

VENTE EN PARTAGE,

Mme Omer Soniat et als vs August Ruard et al.

No 85,720, Cour Civile de District, Division D.

Deux morceaux de propriété foncières de valeur dans le Deuxième District.

Coin des rues Dauphine et St Louis.

Borné par les rues Conti et Bourgogne, mesurant 45' 5" sur 91' 6' 4"'. Toutes les propriétés dans le voisinage ont augmenté de 50 0/0 depuis les derniers 24 mois. Aussi la résidence en bois à un étage et demi sur ce joli boulevard

No 1508 Avenue Esplanade.

(Entre les rues Robertson et Claiborne).

Mesurant 32' 6" sur 127' 10" 5" devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu d'un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en Cour ouverte le 1e 8ème jour de mai 1908, et signé en Cour ouverte le 14ème jour de mai 1908 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 18 juin 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir;

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 81, borné par les rues St Louis, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant quarante cinq pieds cinq pouces (45' 5") de face à la rue St Louis sur quatrevingt onze pieds, sept pouces et sept lignes (91' 7" 7"') de profondeur et faisant face sur ladite rue Dauphine, desquelles dites deux dernières rues il forme l'encoignure et a une profondeur sur la ligne du côté opposé de quatrevingt onze pieds, six pouces et quatre lignes (91' 6" 4"') et quarante cinq pieds cinq pouces sur la ligne du fond.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet 200-201, borné par ladite avenue Esplanade et la rue Hopital, l'avenue Claiborne et la rue Robertson mesurant en mesure américaine, trente deux pieds six pouces (32' 6") de face à l'avenue Esplanade, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5"') de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Charles Denechaud, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Wagnespack, Foster & Denechaud, avocats pour les demandeurs.

Carleton Hunt & André Lafargue, avocats pour les défendeurs.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jacob Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85,787—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Crosley, veuve de Jacob Jones, administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—E. A. Parsons avocat.

21 mai—21 25 30

Succession de Mme H. W. Tilleton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 84,310 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Duqué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—E. T. Florance, avocat.

21 mai—21 25 30

Succession de Jennie Dejean, femme de Phillip J. Fleitrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 86,070—Division E—Attendu que Phillip John Fleitrich a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jennie Dejean, femme de Phillip J. Fleitrich, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jas. Boyd Grinage, avocat.

14 mai—14 18 23

Succession de James S. Zacharie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 78,549 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par Emma C. O. Zacharie, exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Carleton Hunt, avocat.

14 mai—14 19 24

Succession de Mme Omerine Dupiech.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,296—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Elisha Lopez, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas Louque, avocat.

14 mai—14 19 24

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE FONDS ENTIER DE COMMERCE CONsistant d'une grande quantité d'Huile de Machine—Huile Noire—Gazoline—Huile de Cylindre—Réservoirs et Bidons à Huile—Rebut de Coton, etc. — Réservoirs-traîneaux, et Wagons-réservoirs—Meubles de bureaux. Aussi

SIX (6) BEAUX MULETS.

Et une bâtisse en bois occupée comme un entrepôt.

John H. Fisher vs Consumer's Oil & Mf'g Co., Ltd.

No 85,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 1er juin 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux.

RUES GALVEZ ET EUPHROSINE.

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 mai 1908, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le fonds de commerce de ladite Consumer's Oil & Mf'g Co., Ltd, aussi six mulets, meubles de bureaux, wagons, une bâtisse en bois, etc, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. F. Parham, avocat.

20mai—20 21 24 31—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples.

Nos 3318 et 3324 RUE ROBERTSON,

Entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane.

Succession de Joseph Breffel.

No 85,641, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 9 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sit és dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 dans l'îlet borné par les rues S Robertson, Freret, Toledano et l'avenue Louisiana; lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue S Robertson sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent deux cottages simples désignés par les Nos 3318 et 3324 rue S Robertson.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, portant la date de l'adjudication payable en 1 et 2 ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à paiement, payable annuellement; devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant recevoir les loyers de la date du passage de l'acte de vente, et devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

R. D. Danziger, avocat.

9mai—9 10 17 24 31—juin 7 9

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la résidence No 1806 rue Perdido, le MARDI 26 mai, à 11 heures a.m.

Succession de Mme Marcella McConnell, veuve en premier mariage de B. Gleistein, femme en second mariage de E. Walsh.

No 85,129, Cour Civile de District, Division C.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 mai 1908, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre au local No 1806 rue Perdido, le MARDI, 26 mai, à 11 heures a. m.—Le contenu de la résidence, consistant en meubles de chambre à coucher, batterie de cuisine, effets mobiliers, bijouterie etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

13mai—13 17 24 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Crescent Loan and Jewelry Co. Lt'd vs Parlor Club.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 33,924—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Div. C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux, No 804 rue Iberville entre les rues Bourbon et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 26me jour de mai 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un lot de meubles assortis, vaisselle verreries, 2 éventails électriques, 1 coffrefort en fer, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Robert Legier et J. J. Ritayik, avocats pour la demanderesse.

15 mai—15 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur rue Nord Robertson,

Entre les rues Port et St Ferdinand.

Quaker Realty Co., Ltd., vs Lawrence Guthans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 85,515 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juin 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Robertson, St Ferdinand, Nord Claiborne et Port, désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 23 août 1905, d'après lequel il commence à quatre vingt dix huit pieds, six pouces, deux lignes de la rue St Ferdinand, et mesure trente trois pieds de face à la rue Nord Robertson avec la même largeur au fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent cinq pieds, et est composé de la plus grande partie du lot original No 4

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.

15mai—15 22 29—juin 5 12 18

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Receveur de la New Orleans Bridge Company.

No 85,147—Cour Civile de District.

Il sera Vendu en Bloc comme Usine en Opération.

MERCREDI, 27 Mai 1908, à 10:30 A. M., sur les lieux, rue Front, près Erato.

Meubles de bureau, Type-writer etc., Moteurs électriques, Grues, Forges, Machines à percer, Ciseaux Emporte-Pièces, Outils de forgeron, etc., Angles, Creuseurs (channels), plats, ronds et carrés.

CONDITION—Comptant,

GEO. ST. PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet,
Phone Main 2268—W.

17 mai—17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

liet de Terre Elégant dans le Troisième District.

Succession de Louis J. Renard versus la Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,698.

Succession de Louis J. Renard—No 75,357.

Succession Vacante de Pierre Poinsetin—No 82,146.

Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,147.

Succession Vacante d'Antoine Meral—No 82,144.

JEUDI, le 4 Juin 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, signé le 12 et 13 juin 1907 dans les affaires ci-dessus intitulées, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Le 1/4 de l'intérêt indivis de chacune des successions ci-dessus à la propriété comme suit, décrit, à savoir:

L'îlet No 824, autrefois No 31, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Tricou, Déléry, Roman et Derbigny.

Cette propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer pour l'acte de vente pardevant Ernest T. Florance, notaire.

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.
Phone Main 2268.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

M. A. Baccich.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Anthony J. Jasprisa.

No 84,966—Cour Civile de District — Div. D.

Cottage double dans le Troisième District,

1120—1122 rue St Antoine, entre les rues Rempart et St Claude

Le terrain mesure 32' 6" 5"' x 191' 10"

AUSSI

2 actions du stock de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd., valeur au pair $50 chacune. La liste des comptes courant enregistrée dans mon bureau.

A l'Encan, JEUDI, le 4 juin 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur — En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la "Succession de Anthony J. Jasprisa", No 94,966, Cour Civile de District, Division D, ledit jugement signé le 30 avril 1908, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 4 juin 1908, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Antoine, Columbus, Rempart et St Claude, dans l'îlet No 378, et mesurant 32 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue St Antoine sur 191 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est la portion la plus rapprochée de la rue St Claude du lot No 88 sur le plan original du faubourg Marigny.

2° 2 actions du stock de la N. O. Butchers Co-operative Abattoir Co., Ltd.

3° Comptes-courants dus en plus de la succession.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1908 et payer pour l'acte de vente qui doit être passé pardevant Robert Legier, notaire; l'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication entre les mains de

M. A. BACCICH,
Encanteur et Gérant National Realty Co.
Walter L. Gleason, avocat.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la Standard Import Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,119—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Edward B. Charbonnet et Dan D. R. Charbonnet, commissaires liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Lys Charbonnet, avocat.

15 mai—15 19 24

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19mai—1an

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & O'Neal.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple à deux étages désirable, 1007 avenue St-Roch.

Dans l'affaire de l'interdiction de Mary Stenson.

No 84,907—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR RAMSEY & O'NEAL, Cicero A. Ramsey, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet, MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 18 mai 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Roche, Rempart, St Claude et Musique, désigné par le No deux sur un devis dressé par Charles A. de Armas architecte, annexé à un acte du 24 juillet 1865, passé pardevant Octave de Armas notaire, et mesurant en mesure américaine dix huit pieds sept pouces et trois lignes de face sur l'avenue St Roche sur soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur.

Les améliorations sont connues comme le numéro municipal 1007 avenue St Roch, et consistent d'une maison simple à deux étages ayant trois chambres de chaque côté au premier étage et au rez de chaussée, citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant John R. Upton, notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

J. J. Powell, avocat pour la pétitionnaire.

21 mai—21 24 31—juin 7 14 21 23

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE "HOME"

Premier District,

No 420 rue Sud Galvez, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers, quelquefois appelé Henry Eckers.

No 85,791, Cour Civile de District.

PAR FRIEDERICHS & REDERSHEIMER—G. G. Fredericks, Encanteur — Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 16 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mai 1908 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No cinq (5), dans l'îlet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), les rues Gravier Galvez et Johnson, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, le 15 avril 1850, et déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a un et deux ans ou en billets d'un an spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurités de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; le loyer de la dite propriété ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir du passage de l'acte de vente de ladite propriété; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908; un dépôt de 10 0/0 requis. L'acte de vente pardevant M. Daniel J. Murphy, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Spéculateurs et Planeurs.

Six (6) Terrains de Choix bien Remblayés, pour Bâtir et Améliorations.

In re Mme Fred. Wendel vs mineurs Christoffel.

No 85,665—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 2 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendu en Cour ouverte le 15 avril 1908 et signé en Cour ouverte le 23 avril 1908 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière décrite comme suit, à savoir—

Six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1570, borné par les rues Dupré, Aubray, D'Abadie et Olay, et désigné par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan d'arpentage de J. O. Hasan, députer voyer de ville, daté le 21 mars 1908, annexé à un acte de E. M. Stafford, notaire, daté le 14 avril 1908, d'après lequel plan le lot No 13 mesure trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent cinquante et un pieds, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles. Les lots 14, 15 et 16 mesurant chacun trente et un pieds, cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré, par cent dix neuf pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 mesurant trente deux pieds six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la rue Aubrey et formant l'encoignure desdites deux rues. Le lot No 18 mesurant trente deux pieds de face sur la rue Aubrey par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt six pieds six pouces.

Etant la même propriété qui a été acquise par le demandeur et défendeur, par héritage, et étant reconnus et placés en possession d'une moitié indivise dans la succession de Jacob Christoffel, No 85,655, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, enregistré dans le Livre des Transferts 214, folio 601, et l'autre moitié indivise dans la succession de Mme Jacob Christoffel, No 92,567, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, et enregistré dans le Livre des Transferts 216, folio 572. Les améliorations sur les lots sont comme suit: No 1729 rue Dupré. Un joli cottage simple en bois, 3 chambres, hangar, citerne, cour, etc., bâtisse là-dessus. Sur le lot No 13 et 1739 rue Dupré, coin de la rue Aubry. Un joli cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, chemin pour voiture, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans, pour billets portant 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, frais d'avocat, l'acquéreur devant payer en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Etheired M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 av—26 29—mai 3 10 17 24 31—juin 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Andrew R. Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,119—Division C—Attendu que John Russell Blakely a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew R. Blakely, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Denegre & Blair, avocats.

16 mai—16 20 25

Succession de W. C. Penny et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,276—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. B. Penny, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—R.